

NATUREParif
AVIS ATTRIBUTION
Procédure adaptée

1 - Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché

Correspondant : Monsieur le Président, NATUREParif, 84 rue de Grenelle, 75007 PARIS

2 - Objet du marché et procédure de passation :

Organisation du colloque « Trame verte et bleue, mise en place et gestion des continuités écologiques » du 28 et 29 Avril 2009

La mission comprendra les éléments suivants : **TRANCHE FERME :**

- Réalisation audiovisuelle
- Edition
- Préparation évènement
- Régie technique
- Restauration

TRANCHE CONDITIONNEL n°1 :

- Cocktail

TRANCHE CONDITIONNEL n°2 :

- Montage Chapiteau

Marché passé selon la procédure adaptée, en application de l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

3 - Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- La valeur technique (60%),
- Le prix des prestations (40%).

4 - Attribution du marché

Date d'attribution : 16 février 2009

Nombres d'offres reçues : Huit

Nom et Adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

AGENCE VERTE, 15 rue Girard, 93 100 MONTREUIL

Informations sur le montant du marché : 178 985 € HT

Date de l'envoi du présent avis d'attribution : 23 février 2009